



# **RAPPORT EXÉCUTIF**

\*\*\*\*\*

**PRÉSIDENT NATIONAL**

**MARC BRIÈRE**

**SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT**

**CONGRÈS NATIONAL**

**JUILLET 2021 - VIRTUEL**



**CONGRÈS TRIENNAL NATIONAL 2021  
DU SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT**

**RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL  
AU  
DIX-HUITIÈME CONGRÈS TRIENNAL (2021)  
DU SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT**

Consoeurs, confrères et ami(e)s,

C'est la première fois que j'ai l'insigne honneur et le privilège de présenter mon rapport en tant que président national de notre grand syndicat à notre congrès triennal national. Ceci me remplit de fierté. Mon rapport traitera de ma présidence au cours des quatre (4) dernières années.

Avec tous les événements qui ont marqué le quotidien de nos membres et de notre syndicat, il convient de faire une rétrospective de cette période et de regarder vers l'avenir, à tout le moins pour les deux prochaines années.

Pour commencer, vous avez sûrement remarqué que j'ai mentionné que mon mandat qui s'achève aura duré quatre (4) ans au lieu de trois (3) tel que prescrit dans nos Statuts. Ceci est dû à la pandémie de la COVID-19 et à ses nombreux impacts sur les activités de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) et de toutes ses composantes, incluant notre Élément. L'AFPC et ses Éléments ont dû repousser bon nombre d'événements importants dont les assemblées générales annuelles des sections locales et tous les congrès triennaux régionaux et le congrès national de l'AFPC ainsi ceux des Éléments pour une période approximative d'un (1) an. En conséquence, le prochain mandat de tous les Officiers nationaux (Vice-présidents régionaux, Substituts aux Vice-présidents régionaux, Deuxième Vice-président national, Premier Vice-président national et Président national) du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt (SEI) aura une durée de deux (2) ans afin de pouvoir revenir à la normale à compter du cycle suivant. Cette décision fut adoptée par le Conseil national d'administration de l'AFPC à la suite d'une interprétation de la Constitution de l'AFPC qui fut faite par le Président national de l'Alliance, le confrère Chris Aylward.

En vertu des Statuts du SEI, et plus spécifiquement le Statut 10, les fonctions de la présidence sont :

## **FONCTIONS DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS**

### **Article 1 – Présidence**

La présidente ou le président:

1. fait respecter les Statuts de l'AFPC et les Statuts du SEI.
2. représente le SEI au Conseil national d'administration de l'AFPC, tel que l'exigent les Statuts de l'AFPC;
3. rend compte au Comité exécutif, au Conseil exécutif et au Congrès;
4. a la responsabilité de recevoir et de conserver toutes les sommes d'argent du SEI, et d'en disposer conformément aux directives du Conseil exécutif;
5. préside toutes les réunions et tous les congrès;
6. est membre d'office de tous les comités;
7. voit à ce que les avis et l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil exécutif, du Comité exécutif, de la conférence des présidentes et des présidents et du congrès, soient rédigés et distribués à l'avance;
8. est responsable du procès-verbal de toutes les réunions du Conseil exécutif, du Comité exécutif, et des conférences des présidentes et présidents, et contresigne ces procès-verbaux avec la première vice-présidente ou le premier vice-président;
9. s'assure que les copies des procès-verbaux des réunions du Conseil exécutif ou du Comité exécutif soient envoyées à chaque section locale dans les quatre (4) semaines et à ce que le compte rendu de tout congrès soit envoyé à chaque section locale dans les quatre (4) mois;
10. est responsable de la préparation d'un compte rendu complet de tout congrès;
11. s'assure que les directives, politiques et procédures du SEI sont actualisées et subséquemment expédiées aux sections locales;
12. soumet des rapports écrits de son administration et des affaires du SEI à chaque réunion régulière du Conseil exécutif et à chaque congrès;
13. est responsable de la gestion administrative, du contrôle et de l'affectation du personnel au bureau national;
14. s'assure à ce que le bureau national dispense des services dans les deux langues officielles;
15. s'acquitte de toutes les fonctions et obligations qui lui sont imposées par le Congrès et/ou le Conseil exécutif; et
16. s'acquitte de toutes les fonctions qui découlent de la présidence;

Bien que les fonctions de la présidence soient dictées par nos Statuts, la présidente ou le président reçoit également son orientation et/ou ses directives de l'organe suprême de gouvernance de notre organisation qu'est le congrès triennal national, ainsi que du Conseil exécutif, du Comité exécutif, des sections locales, des Conférences des présidentes et des présidents et des membres du SEI.

Au cours des quatre (4) dernières années, j'ai fait respecter la Constitution de l'AFPC et les Statuts du SEI. À plusieurs reprises, j'ai donné des interprétations et rendu des décisions concernant les Statuts et les Règlements du SEI. Lorsque cela s'est avérée nécessaire, j'ai référé des questions au président national de l'AFPC afin d'obtenir de sa part des interprétations et des décisions concernant la Constitution et les Règlements de l'AFPC. Je me suis assuré de communiquer toutes les décisions et interprétations aux personnes ayant soulevé lesdites questions.

### **Conseil national d'administration (CNA) de l'AFPC**

En tant que président national du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt (SEI), je suis membre du Conseil national d'administration (CNA) de l'AFPC et mon devoir est de représenter les intérêts de nos membres. Le CNA se réunit formellement trois fois par année. J'ai participé à toutes les réunions régulières du Conseil. J'ai fait valoir mes opinions, formulé des commentaires et exigé des réponses et des engagements sur toutes les questions et enjeux d'importance qui furent traités. J'ai voté conformément aux politiques du SEI et toujours en gardant à l'esprit l'intérêt supérieur de nos membres.

En raison du dossier très important que représente le dédommagement Phénix pour nos membres, le CNA a tenu de multiples rencontres spéciales à ce sujet et j'ai participé activement à toutes ces réunions.

De plus, l'arrivée de la pandémie de la COVID-19 a chambardé la vie de tous les membres de l'AFPC, tout comme le reste de la population canadienne. En outre, cela a eu comme conséquence de forcer le Conseil d'administration à se réunir informellement sur une base régulière depuis le début de la pandémie. Au début, nous tenions des rencontres plusieurs fois par semaine, puis à chaque semaine. Depuis plusieurs mois maintenant, le CNA se réunit à toutes les deux (2) semaines afin de discuter des différents enjeux liés à la pandémie et à ses effets sur la vie quotidienne de nos membres. Nous traitons également de d'autres enjeux importants qui peuvent survenir entre deux réunions régulières du CNA.

Notre Premier Vice-président national, le confrère Doug Gaetz, fut souvent présent aux réunions régulières du CNA en tant que conseiller au président national. Il m'a fait part de ses commentaires, observations et il m'a donné des conseils. Il est toujours bon d'avoir plus d'une personne à ces rencontres afin de ne rien perdre de ce qui s'y passe. Le confrère Gaetz m'a également remplacé à l'occasion lorsque je n'étais pas disponible pour assister à une séance du Conseil. Je tiens à le remercier pour son soutien, son bon travail et son entière collaboration.

Notre Deuxième Vice-président national, le confrère Adam Jackson, a aussi assisté à quelques rencontres régulières du CNA et il m'a également remplacé lorsque ni moi, ni le confrère Gaetz ne pouvions être présents à une rencontre du Conseil. Je veux également le remercier pour son soutien et pour son bon travail et sa grande collaboration.

Il y a eu beaucoup de changements au début du dernier cycle au sein des membres du CNA, que ce soit au niveau des élus de l'AFPC ou de celui de la présidence des différents Éléments. Une belle dynamique et un bon esprit de collaboration se sont installés et je crois que ceci a été très positif pour tout le monde.

La seule ombre au tableau, et elle est importante, fut le départ soudain de la consoeur Magali Picard, qui était la Vice-présidente exécutive nationale de l'AFPC. La consoeur Picard, une personne très dynamique et proactive, n'avait pas peur de « brasser la cabane » et de proposer des changements aux façons de faire du syndicat. Elle était une source d'inspiration pour beaucoup de membres, particulièrement pour nos consoeurs et pour les membres autochtones. Son départ, motivé par des raisons professionnelles et personnelles, fut une lourde perte et m'a beaucoup attristé. Je lui souhaite la meilleure des chances dans ses futurs projets.

### **Réunions des présidentes et présidents des Éléments**

Au début de mon mandat en tant que président national du SEI, j'ai discuté avec mes collègues présidentes et présidents des autres Éléments de l'AFPC. J'ai suggéré que nous devrions nous assurer de rester en contact régulièrement afin de discuter des enjeux que nous avons en commun, de partager nos meilleures pratiques et de s'assurer d'avoir, dans la mesure du possible, une position commune sur certains enjeux étant traités au CNA.

Il fut convenu de tenir des réunions le lundi précédant les réunions du CNA. De plus, nous tenons, depuis le début de la pandémie, des réunions presque chaque lundi précédant les réunions informelles du CNA.

Les réunions des présidentes et présidents des Éléments sont informelles et aucuns procès-verbaux ne sont préparés à la suite de ces rencontres.

Je dois dire que je suis très content que cette initiative ait vu le jour car je crois que cela a grandement aidé les dirigeantes et les dirigeants des Éléments dans l'exercice de leur fonction. Nous partageons beaucoup de choses entre nous, beaucoup de problématiques auxquelles nous faisons tous face. Ceci dans le plus grand respect de la confidentialité. Les gens écoutent, partagent, s'encouragent et se soutiennent les uns les autres. Une très belle complicité et une grande camaraderie s'est installée. C'est un bel exemple de solidarité et de travail d'équipe!

## **Comités du SEI**

Les comités ont déployé beaucoup d'énergie afin de s'acquitter de leur mandat et pour faire rapport aux membres via les procès-verbaux ou leurs rapports soumis lors des réunions du Conseil exécutif. Les bulletins et/ou notes de service ont toujours été publiés en temps opportun à l'attention des membres, des sections locales, du Conseil exécutif et des substituts aux Vice-présidents régionaux. Les comités ont sollicité les commentaires et suggestions des membres et des sections locales afin de les aider dans leurs travaux. La plupart des comités sont autonomes et leur présidente ou président ont eu régulièrement des discussions avec le président national et l'ont tenu au courant de tout développement important.

## **Comités de l'AFPC**

Depuis l'année 2014, je siége sur le comité du CNA sur la Représentation. Ce comité travaille à trouver des façons d'améliorer la gestion des dossiers qui sont soumis à l'AFPC pour fin d'arbitrage. Beaucoup de travail a été effectué par ce comité et plusieurs recommandations furent soumises au CNA qui adopté la majorité d'entre elles. En outre, le système de suivi des dossiers fut amélioré ainsi que la communication avec les membres. Suivant une recommandation du comité, plus de ressources humaines ont été allouées pour traiter les dossiers ce qui a grandement aidé à réduire les délais de traitement.

Depuis quelques années, je siége également sur le Comité directeur du Fonds de Justice Sociale (FJS). À chacune de ses réunions, le comité révisé toutes les demandes d'aide reçues, que ce soit pour des projets provenant de l'étranger ou pour soutenir des projets à travers le Canada, et les membres du comité votent sur chacune des demandes. De plus, il y a souvent des demandes urgentes qui nous sont soumises entre les réunions du comité. Le comité émet aussi des lettres et parfois des rapports à l'intention des représentants des gouvernements, ici comme ailleurs, afin de soutenir les gens qui se battent pour obtenir justice pour les gens qui sont dans le besoin ou qui sont opprimés. Nous émettons également des opinions publiques au nom du FJS.

Finalement, je siége aussi sur le Comité de Placements AFPC. Ce comité prend des décisions concernant différents projets de plus ou moins grande envergure concernant les actifs de Placements AFPC. Il s'agit principalement de projets d'entretien ou d'améliorations concernant l'édifice de l'AFPC situé au 233, rue Gilmour à Ottawa ou les autres édifices que l'AFPC loue ou possède dans différentes régions au Canada.

## **Conseil exécutif**

Depuis le début de mon mandat, j'ai rendu compte au Conseil exécutif au sujet de tous les problèmes et enjeux importants auxquels nos membres et notre syndicat ont été confrontés. Et il y en a eu beaucoup!!!

Le Conseil exécutif du SEI se réunit au moins quatre (4) fois par année financière. Ces rencontres régulières du Conseil se tiennent généralement en mars et en septembre tout juste avant la tenue des Conférences des présidentes et des présidents ainsi qu'en juin et décembre. Les réunions de juin et décembre sont normalement suivies par la tenue de rencontres du Comité national de consultation syndicale-patronale (CNCSP).

Avant chaque réunion du Conseil exécutif :

- j'ai vu à ce que les avis et l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil exécutif soient rédigés et distribués à l'avance;

À chaque réunion du Conseil exécutif :

- j'ai présidé toutes les réunions régulières et les réunions spéciales du Conseil exécutif;
- j'ai soumis des rapports écrits de mon administration et des affaires du SEI à chaque réunion régulière du Conseil exécutif;

Après chaque réunion du Conseil exécutif :

- je me suis assuré que le procès-verbal de toutes les réunions du Conseil exécutif soit produit et j'ai contresigné ces procès-verbaux avec le Premier vice-président national;
- je me suis assuré que les copies des procès-verbaux des réunions du Conseil exécutif soient envoyées à chaque section locale;

### **Activités du Conseil exécutif**

Voici une liste de **certains** des points que le Conseil a traités au cours des quatre (4) dernières années :

- Il a désigné les chargés de pouvoir pour les signatures;
- Il a traité des questions demeurées en suspens au dernier congrès;
- Il a adopté les nominations aux comités permanents du SEI;
- Il a adopté les nominations des vérificatrices et vérificateurs pour chaque année fiscale;
- Il a adopté les nominations de membres des groupes d'équité pour représenter les cinq (5) groupes d'équité sur le Comité national des chances égales;
- Il a à l'heure discuté des négociations avec l'ARC à chacune de ses réunions;
- Il a régulièrement discuté de problèmes liés à la dotation et du projet de *Refonte de la dotation* de l'ARC.
- Il a approuvé le dépassement de dépenses de certains postes budgétaires, selon la nécessité;
- Il a adopté les états financiers;
- Il a adopté les états financiers vérifiés pour chaque année fiscale;

- Il a adopté les comptes de dépenses de plus de 90 jours;
- Il a adopté le budget des conférences régionales pour chaque année fiscale;
- Il a traité des rapports de comités d'enquête;
- Il a traité de la tutelle de la section locale 10027 de Trois-Rivières;
- Il a adopté le lieu et la date du congrès triennal de 2020 (reporté à 2021);
- Il a adopté le lieu et la date du congrès triennal de 2023;
- Il a adopté plusieurs recommandations du Comité des récompenses et des titres honorifiques pour l'attribution et la présentation de divers prix;
- Il a adopté des changements proposés à certains des Règlements du SEI pour les soumettre au congrès;
- Il a effectué des dons pour venir en aide à des confrères et des consoeurs en grève ou en lockout;
- Il a effectué des dons extraordinaires afin de soutenir des organismes qui viennent en aide aux gens dans le besoin (ex. : 5 000\$ à la *Croix-Rouge canadienne* dans la région de la capitale nationale pour les victimes de la tornade en 2018; 100 000\$ à *Banques Alimentaires Canada* en 2020; 22 000\$ à la *Croix-Rouge canadienne-Fonds Tous Ensemble* pour les victimes de la tuerie en Nouvelle-Écosse en 2020);
- Il a effectué des commandites afin de soutenir des organismes qui oeuvrent dans nos communautés (ex. : 1 500\$ pour l'événement « Arbres de l'espoir » du Fairmont Château Laurier pour le Children's Hospital for Eastern Ontario (CHEO));
- Il a effectué des dons au Musée de l'Histoire Ouvrière (MHO);
- Il a continué d'appuyer l'organisme International Children's Awareness (ICA), autant financièrement qu'en envoyant des bénévoles travailler avec le major Smith;
- Il a créé deux nouvelles sections locales dans la région de la capitale nationale (RCN) afin d'appuyer les membres de façon plus efficace;
- Il a adopté la recommandation que la Bourse d'études de la région du Grand Toronto soit renommée « Bourse d'études régionale Linda Collins de la région du Grand Toronto »;
- Il a adopté la recommandation du Comité des récompenses et des titres honorifiques afin que la deuxième bourse d'études nationale soit renommée « Bourse d'études nationale Robert « Bob » Campbell »;
- Exceptionnellement, le Conseil a adopté le budget pour l'année 2021 en raison de la pandémie de la COVID-19 et du report du congrès triennal national;
- Il a adopté le budget 2022-2023 pour le soumettre au congrès;
- Il a appuyé le *Recours collectif noir* lancé au nom de tous les fonctionnaires fédéraux noirs contre le gouvernement fédéral afin de remédier aux injustices et aux inégalités auxquelles ils sont confrontés depuis 1970 et il a aussi versé une somme de 10 000\$ à titre de fonds spécial pour le *Fonds fiduciaire du Recours collectif noir*.
- Il a adopté les nominations des comités du congrès;
- Il a adopté les Termes de référence des comités au congrès;
- Il a adopté les Règles de procédure du congrès;
- Il a adopté les nominations au Comité des candidatures du congrès;
- Il a adopté les nominations au Comité des créances du congrès;
- Il a discuté de l'*Affectation des membres aux sections locales* qui fait partie des *Lignes directrices et pratiques* du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt et il a

approuvé la création par le président national d'un comité spécial sur ce sujet afin d'étudier la question et de faire des recommandations au Conseil exécutif.

De plus, une séance de formation de deux (2) jours a été offerte aux officiers du Conseil exécutif les 17 et 18 janvier 2018 afin de mieux les outiller lorsqu'ils donnent des entrevues aux médias. Le Conseil a aussi tenu une séance de planification spéciale (retraite) du 19 au 21 janvier 2018 afin de cerner les principaux enjeux auxquels font face les membres et décider des priorités et des principales orientations du syndicat pour le prochain cycle.

### **Comité exécutif**

Le Comité exécutif du SEI se réunit sur convocation de la présidente nationale ou du président national et s'occupe normalement des questions qui lui sont renvoyées par le Conseil exécutif ou par la présidente nationale ou le président national. Il peut régler les affaires de notre syndicat entre les réunions du Conseil exécutif.

Le Comité exécutif est formé des dirigeantes et dirigeants ci-après : la présidente nationale ou le président national, les deux Vice-présidents nationaux (VPN), et une ou un Vice-président régional (VPR) qui y accède à tour de rôle pour une durée d'un (1) an.

Au cours des quatre (4) dernières années, les membres du Conseil exécutif qui se sont joints à moi pour former le Comité exécutif sont : le Premier Vice-président national, le confrère Doug Gaetz, le Deuxième Vice-président national, le confrère Adam Jackson, ainsi que les Vice-présidents régionaux suivants (dans l'ordre) : le confrère Gary Esslinger, le confrère Jamie vanSydenborgh, le confrère Ken Bye et le confrère Cosimo Crupi.

Avant chaque réunion du Comité exécutif, j'ai vu à ce que les avis et l'ordre du jour de chaque réunion soient rédigés et distribués à l'avance.

J'ai présidé toutes les réunions du Comité exécutif.

Après chaque réunion du Comité exécutif, je me suis assuré que le procès-verbal de toutes les réunions soit produit et publié. J'ai contresigné ces procès-verbaux avec le Premier Vice-président national.

### **Activités du Comité exécutif**

Le Comité exécutif a approuvé les nominations suivantes pour une durée indéterminée:

- La consoeur Sylvie Bastien au poste d'Adjointe administrative au président national;
- Le confrère Liam Merrigan à un poste d'Agent d'administration des finances;
- La consoeur Natasha Larose à un poste de Soutien administratif;

- La consœur Carmen Ménard au poste d'Adjointe administrative au président national.

Le Comité exécutif a approuvé les nominations suivantes pour une durée déterminée:

- Le confrère Daniel Camara au poste d'Adjoint exécutif au président national;
- La consœur Louise James à un poste de Soutien administratif;
- La consœur Sylvie Bastien au poste d'Adjointe administrative au président national à temps partiel;
- La consœur Shirin Amiri à un poste d'Agente de Relations de travail II;

En octobre 2017, le Comité exécutif a approuvé les nominations des cinq (5) Vice-présidents régionaux suivants afin qu'ils se joignent au comité national de négociation du SEI en vue de la prochaine ronde de négociations: les confrères Brian Oldford, Cosimo Crupi, Gary Esslinger, Greg Krokosh et Eddy Aristil.

Finalement, le Comité exécutif a accordé aux membres suivants la Bourse commémorative Marguerite Stonehouse (Bourse d'études au Collège canadien des travailleurs) conformément au Règlement No. 23 du SEI:

- La consœur Crystal Isaac (année 2018);
- La consœur Maureen O'Hearon-Lang (année 2019);
- La consœur Melissa Arsenault (année 2020).

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier sincèrement tous les officiers du Conseil exécutif qui ont siégé sur le Comité exécutif au cours de notre mandat pour tout le bon travail qu'ils ont effectué et pour leur excellente collaboration.

### **Conférence des présidentes et des présidents**

Avant chaque Conférence des présidentes et des présidents :

- j'ai vu à ce que les avis et l'ordre du jour de chaque conférence des présidentes et des présidents soient rédigés et distribués à l'avance;

J'ai présidé toutes les Conférences des présidentes et des présidents. À chacune des conférences, j'ai rendu compte brièvement de **certaines** des affaires dont s'est occupé le Conseil exécutif et nous avons traité des points soumis par les présidentes et présidents des sections locales.

Voici une liste de **certaines** des points soumis par les présidentes et présidents des sections locales qui furent traités lors des Conférences des présidentes et des présidents au cours des quatre (4) dernières années :

- Renouvellement des services à l'ARC;
- Plan de modernisation des services dans la région du Grand Toronto;
- Réaménagement des effectifs (RDE);

- Bourses d'études;
- Formation - Sensibilisation sur la prévention du harcèlement;
- Programme de développement du leadership professionnel ;
- Système de paie Phénix et ses impacts sur nos membres;
- Formation sur l'Approche Syndicale-Patronale (ASP);
- Atelier pour les Chef des délégué-e-s;
- Projet de loi C-27 – Modification des régimes de pension des retraités de la fonction publique fédérale;
- Centre d'expertise sur la discrimination et le harcèlement;
- Report et épuisement des congés annuels;
- Système de dotation intégré (SDI);
- Rejet en probation au lieu de la discipline pour un accès non autorisé;
- Cotisations syndicales – Phénix / AFPC;
- Protocole d'entente entre l'ARC et le SEI – Mutation latérale temporaire aux niveaux inférieurs;
- Révocation des prestations médicales et dentaires pendant une suspension;
- Traitement des examens de sécurité;
- Fraude interne – Ligne de dénonciation;
- Vérifications de crédit utilisées pour le statut de fiabilité;
- Congés pour raisons familiales;
- Code promo – Air Canada;
- Membres transférés à un statut à temps partiel suite à une accommodation;
- Plaintes - Règlement XX du Code canadien du travail;
- Courriels – Revue de presse;
- Révision de la décision par un tiers indépendant;
- Remboursement des cotisations;
- Séances de prévention du harcèlement à l'ARC;
- Étudiant-e-s;
- Marijuana récréative;
- Dotation sans processus;
- Assurance dentaire – La Great-West Compagnie d'assurance-vie;
- Utilisation des codes de temps indirect;
- Processus disciplinaire;
- Faux appels téléphoniques de l'ARC;
- Mesures d'accommodations;
- Outil d'évaluation et de réembauche des centres d'appels et Outil d'évaluation des centres d'appels;
- Grille de pointage;
- Reclassifications d'emplois;
- Pétition pour la négociation et autres actions;
- Charge de travail liée aux examinateurs des comptes en fiducie et possibilité de reclassification;
- Heures supplémentaires / mauvaise gestion des fonds;
- Imputabilité de la haute direction;
- Recouvrement des cotisations syndicales injustifié par l'AFPC;
- Les fermetures des bureaux en raison de mauvaises conditions météorologiques;

- Congé de transition à la retraite ~ Congé non payé (CNP);
- SGCTRV (Système de gestion de la charge de travail des recouvrements et de la vérification) & INTEGRAS (Système intégré de gestion de la vérification);
- Calculateur de cotisations sur le site Web;
- Paiements en trop de Phénix;
- Gestion virtuelle;
- Travailler à domicile;
- Pétitions électroniques;
- Accommodations (certificat médical);
- Comptoirs de service;
- Temps pour que les président-e-s s'occupent des affaires syndicales;
- Membres manquants, fonds manquants et nombre de délégués;
- Solidarité avec les travailleurs non syndiqués dans nos milieux de travail;
- Séances mixtes sur la « sécurité en milieu de travail ; prévention de la discrimination et du harcèlement » à l'intention des employés de l'ARC;
- Gains importants réalisés par les membres des sections locales suite aux plaintes déposées en vertu du Règlement XX du Code canadien du travail (violence en milieu de travail);
- Stratégies et outils de communication des sections locales;
- Refonte de la dotation;
- Plus de transmission d'informations, moins de consultation;
- Pratiques de négociation déloyales;
- Dédommagement Phénix;
- Membres Rands;
- Don de Noël à la Banque alimentaire d'Ottawa;
- Affectation des membres aux sections locales;
- Défis concernant les "nouvelles embauches" et l'orientation de ces membres;
- Signature des cartes de membre;
- Affichage sur les babillards... utilisation des babillards virtuels de l'employeur;
- Options de dépenses pendant la pandémie.

Les différents comités du SEI ont fait rapport, effectué des présentations et/ou fourni des mises à jour aux participants à chacune des conférences.

Voici une liste de **certaines** des présentations qui ont pris place lors des Conférences des présidentes et des présidents au cours des quatre (4) dernières années :

- Présentation sur les médias sociaux;
- La violence en milieu de travail (à deux reprises);
- Session de remue-méninges (action politique);
- Assurance invalidité;
- Membres contre membres, procédure de plaintes;
- Restructuration de la dotation;
- Procédures en réponse à la violence en milieu de travail;
- Outil d'évaluation de la réembauche des centres d'appels (OÉRCA) et Outil d'évaluation des agents des centres d'appels (OÉACA);
- *International Children's Awareness (ICA)*;

- Hommage au regretté confrère Robert « Bob » Campbell;
- Session sur la représentation et la défense contre le racisme anti-noir sur le lieu de travail (journée entière).

Lors de la Conférence des présidentes et des présidents tenue en septembre 2017, j'ai également présenté les *Lignes directrices et pratiques* du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt en compagnie de Shane O'Brien, Agent principal des relations de travail du SEI.

Nous avons aussi offert plusieurs ateliers pendant les Conférences des présidentes et des présidents.

Voici la liste de **certain**s des ateliers qui ont été tenus lors des Conférences des présidentes et des présidents au cours des quatre (4) dernières années :

- Querelles internes;
- Chefs des délégué-e-s;
- Articles de la Convention collective;
- Lobbying politique;
- Usure de compassion (journée entière);

Des élections ont également été tenues afin d'élire des représentantes/représentants des sections locales aux comités nationaux permanents du SEI.

### **Conférence des chances égales**

Trois (3) conférences régionales des chances égales ont eu lieu à l'été et à l'automne 2018. Elles furent respectivement tenues à Calgary, Montréal et Toronto. Elles se sont bien déroulées et ce fut une occasion d'apprentissage enrichissante pour beaucoup de nos membres qui militent en faveur de l'équité dans l'ensemble du pays. La Conférence nationale des chances égales s'est tenue à Ottawa en octobre 2019 et elle fut couronnée d'un vif succès. Les commentaires reçus de la part des participants ont été très élogieux.

Je tiens à féliciter et à remercier tous les membres du Comité des chances égales pour leur excellent travail et pour leur dévouement envers nos membres faisant partie des groupes d'équité.

Nous sommes un syndicat inclusif et j'en suis très fier.

### **Conférence nationale sur la santé et la sécurité**

La Conférence nationale sur la santé et la sécurité s'est tenue à Ottawa du 12 au 14 octobre 2018. Le comité a travaillé extrêmement fort afin de permettre aux membres qui militent pour la santé et la sécurité d'échanger de l'information et d'obtenir une multitude de renseignements afin de les aider dans leur travail au sein des comités locaux. La conférence fut un réel succès et les participants ont grandement apprécié toute l'information qu'ils ont recueilli et qu'ils ont rapporté avec eux dans leur milieu de travail.

Je tiens à remercier tous les membres du Comité de la santé et de la sécurité pour leur excellent travail. Félicitations!

## **Congrès triennal**

Avant la tenue du Congrès triennal:

- j'ai vu à ce que les avis et l'ordre du jour du congrès soient rédigés et distribués à l'avance;
- j'ai vu à ce que les comités du congrès se réunissent afin de traiter des résolutions soumises pour étude et que les comités formulent une recommandation d'acceptation ou de rejet pour chacune des résolutions;
- j'ai vu à ce qu'une copie des prévisions budgétaires ainsi qu'une copie du programme du congrès soient envoyés à l'avance.
- j'ai dirigé les discussions concernant la négociation et la signature d'un contrat avec l'entreprise Encore Canada comme prestataire de service pour la tenue de notre congrès virtuel en juillet 2021.

## **BUREAU NATIONAL**

### **Changement de personnel**

Au cours du dernier cycle, il y a eu plusieurs changements au niveau de notre personnel. La consoeur Natasha Larose s'est jointe à nous à un poste de Soutien administratif. Quant à elle, la consoeur Shirin Amiri a été nommée à un poste d'Agente des Relations de travail II. Et la consoeur Carmen Ménard fut nommée au poste d'Adjointe administrative au président national. La consoeur Chantal Beauchamp nous a quitté pour se joindre à l'AFPC. Finalement, la consoeur Sylvie Bastien nous a quitté pour prendre une retraite bien méritée.

### **Conférences**

- Préparation pour la tenue de six (6) Conférences des présidentes et des présidents dont la toute première conférence virtuelle de l'histoire du SEI en mars 2021;
- Préparation pour la tenue de quatre (4) conférences des Chances Égales : trois (3) conférences régionales et une (1) conférence nationale;
- Préparation pour la tenue d'une (1) Conférence nationale sur la santé et la sécurité.
- Négociation et signature d'un nouveau contrat d'une durée de trois (3) ans avec l'hôtel Delta Ottawa Centre-ville.

### **Réunions du Conseil exécutif**

- Préparation pour la tenue de toutes les réunions régulières du Conseil exécutif et de plusieurs réunions spéciales du Conseil. De nombreuses réunions furent tenues de façon virtuelle.

## Congrès triennal

- Notre congrès fut reporté de juillet 2020 à juillet 2021 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des restrictions imposées par les autorités de la santé publique;
- Négociation et signature de nouveaux contrats avec les hôtels, les prestataires de services et les lieux de réunions à Winnipeg pour notre congrès de 2023.
- Négociation et signature d'un contrat avec l'entreprise Encore Canada comme prestataire de service pour la tenue de notre congrès virtuel en juillet 2021.

## Langues officielles

Je me suis assuré que le Bureau national dispense des services dans les deux langues officielles.

## Communications / Site Internet

Nous nous sommes efforcés de continuer à améliorer nos communications avec les membres au cours des quatre (4) dernières années. Voici **certaines** de nos activités à cet égard :

- L'envoi de communiqués de presse pour les médias via le système de l'AFPC;
- La production et la publication de plusieurs vidéos à l'intention de nos membres dans lesquelles le président national aborde divers enjeux importants;
- La publication et le partage d'entrevues données par le président national à divers médias;
- Le travail inestimable de notre Comité des communications;
- La publication des *Nouvelles Syndicales* du SEI;
- La publication de nouvelles et bulletins sur notre site Internet ainsi que sur nos pages Facebook et notre compte Twitter;
- L'envoi de messages directement à nos membres par l'entremise de nos listes de distribution de courriels;
- Avec l'aide de l'AFPC, l'envoi de messages directement à des milliers de nos membres afin de leur demander de signer et d'envoyer des pétitions à leur député et à des ministres du gouvernement fédéral dont la Ministre du revenu national et le Président du Conseil du Trésor;
- La publication des rapports et des procès-verbaux de tous nos comités;
- La publication de bulletins pour la tenue des réunions du Conseil exécutif, des Conférences des présidentes et des présidents et de nos autres conférences nationales et régionales;
- La mise à jour régulière et la maintenance de notre site Internet.

## Technologies de l'information

- L'achat de licences, la mise en oeuvre et l'utilisation du système *Teams* de Microsoft et de la plateforme *Zoom* afin d'organiser des réunions virtuelles internes et externes et pour assurer un contact régulier entre les officiers élus, entre les sections locales et leur VPR, entre les officiers élus et le personnel du Bureau

national, entre les membres du personnel et entre les sections locales et leurs membres avec la tenue d'assemblées générales annuelles virtuelles. Ces initiatives furent couronnées de succès et nous ont grandement aidé à pouvoir continuer à bien servir nos membres;

- La mise à jour constante de nos besoins en informatique et en technologie incluant les dernières technologies en matière de sécurité afin de protéger nos communications Internet internes et externes.

Nous avons également procédé au remplacement de tous les ordinateurs, moniteurs et imprimantes du Bureau national ainsi que des iPads et téléphones mobiles des Officiers du Conseil exécutif.

### **Éducation**

- Développement et mise en œuvre d'un cours de base sur la comptabilité pour les sections locales;
- Formation continue pendant les Conférences des présidentes et des présidents à l'aide de présentations et d'ateliers;
- Cours de formation du SEI au niveau national et régional;
- La révision de nos cours de formation et leur révision pour la livraison et la facilitation dans un environnement virtuel.

### **Finances**

Plusieurs changements et améliorations ont été apportés par la section des Finances au cours des quatre (4) dernières années et j'appuie sans réserve ces changements. Ils ont contribué à faire du SEI une organisation plus efficace et qui exerce une excellente surveillance des fonds des membres et qui gèrent ces fonds de manière responsable. Je ne détaillerai pas ici les changements qui furent apportés car notre Premier Vice-président national, le confrère Doug Gaetz, le fera dans son rapport au congrès.

### **Griefs et représentation par le Bureau national**

- Fournir la représentation pour des centaines de griefs et réduction significative de l'arriéré;
- Résoudre (régler les griefs en attente d'arbitrage) les dossiers;
- Élaboration de procédures avec l'ARC concernant les audiences de griefs virtuelles;
- Fournir la représentation en ce qui concerne les Révisions par un tiers indépendant (RTI);
- Tenue de centaines de réunions avec l'employeur;
- Examen par le Bureau national de toutes les directives, politiques, procédures et lignes directrices de l'ARC.

## **Audiences devant la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral (CRTESPF)**

- Des victoires significatives concernant les plaintes et les arbitrages en matière de pratiques déloyales de travail;
- Utilisation des installations de l'employeur (tableaux d'affichage);
- Plaintes relatives au gel statutaire concernant les horaires de travail;
- Crédit de congé spécial unique;
- Licenciements et vérifications de fiabilité;
- Congé de pré-retraite.

## **Fonctionnement du Bureau national**

- Développement de procédures concernant le travail à domicile, y compris des protocoles de santé et de sécurité suite à la pandémie de COVID-19;
- Signature d'un nouveau contrat de travail de trois (3) ans avec le personnel du SEI, membres de l'unité V du Syndicat des employé-e-s de l'Alliance (SEA).

## **Traitement de problématiques importantes face à l'ARC affectant nos membres**

- Conversion administrative pour les employés nommés pour une période déterminée;
- Politique de télétravail;
- Membres se portant « bénévoles » pour aider à administrer la Prestation canadienne d'urgence (PCU);
- Déploiement forcé de membres;
- Mise en œuvre tardive du paragraphe 60.01;
- Sous-traitance du travail dans les centres d'appels pour répondre aux appels des contribuables concernant les prestations d'urgence;
- Heures de travail prolongées et horaires de travail par quarts dans les centres d'appels de la Direction générale de cotisation, de prestation et de service (DGPCS) et les Centres d'appels de la gestion des créances (CAGC) de la Direction générale des recouvrements et de la vérification (DGRV);
- Refonte du programme de dotation;
- Refonte de la gestion du rendement.

## **ENJEUX**

J'aimerais maintenant revenir sur certains grands enjeux auxquels nous avons fait face depuis notre dernier congrès.

## **Clause de réouverture salariale concernant notre contrat de travail précédent**

Les 3 et 4 mai 2017, l'équipe de négociation de l'AFPC/SEI a rencontré l'employeur, l'Agence du revenu du Canada, pour discuter des augmentations salariales pour 2014 et 2015, conformément à la convention collective signée en octobre 2016.

Malheureusement, les parties n'ayant pas réussi à s'entendre, elles ont dû avoir recours à l'arbitrage, comme le prévoient le contrat de travail et la législation. Le 31 janvier 2018, nous avons présenté nos arguments devant le conseil d'arbitrage à Ottawa. La décision exécutoire fut rendue le 14 mars 2018 par le Conseil de conciliation. L'ARC avait un délai de 150 jours suivant ladite décision pour verser les paiements rétroactifs à nos membres. Mon adjoint exécutif, le confrère Daniel Camara, et moi-même avons tenu des appels conférences avec des représentants de l'employeur à toutes les deux (2) semaines afin d'effectuer un suivi régulier concernant cet enjeu important et pour s'assurer que l'ARC respecterait son engagement. Ce qui fut le cas.

### **Négociation collective**

Notre précédent contrat de travail est arrivé à échéance le 31 octobre 2016. Étant donné que nous avons dû attendre jusqu'en mars 2018 pour régler définitivement la question de la clause de réouverture salariale concernant notre contrat de travail précédent et la tenue de notre congrès triennal en juillet 2017, lors duquel plusieurs changements sont survenus dans la composition du Conseil exécutif, la dernière ronde de négociations a débuté avec un peu de retard.

En juin 2018, les équipes de négociations ont procédé à l'échange de leur cahier de revendications respectif. Les premières séances de négociations se sont tenues du 3 au 5 juillet et du 11 au 13 septembre 2018. Nous avons tenu une *Journée nationale de mobilisation* le 27 novembre 2018 afin de manifester notre soutien à notre équipe de négociation. Une affiche portant le slogan "Mon contrat, ma voix " a été distribué lors de cette journée de mobilisation. Ensuite, les pourparlers ont repris du 3 au 6 décembre de la même année.

Malheureusement, les négociations ne se sont pas déroulées aussi bien et aussi harmonieusement que nous le souhaitions. C'est pourquoi, au début de l'année 2019, l'équipe de négociation du SEI-AFPC s'est vue dans l'obligation de déclarer l'impasse et ainsi de passer à la prochaine étape prévue par la loi, soit la demande de création d'une commission de l'intérêt public (CIP). Suite à cette action, la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral (CRTESPF) a décidé de mettre en veilleuse notre demande et a plutôt opté pour que les parties retournent à la table de négociation avec l'assistance d'un médiateur fédéral. Nous avons alors demandé à nos sections locales de faire circuler une pétition mais aussi d'organiser des activités de mobilisation. Lesdites activités de mobilisation ont débuté en février 2019 et ont continué de se produire aux quatre coins du pays pendant quelques mois. Concernant la pétition, nous avons recueilli 7580 signatures auprès de nos membres.

La prochaine rencontre de négociation s'est tenue du 2 au 4 avril 2019 en présence d'un médiateur mais cela n'a pas permis d'obtenir plus de succès.

Une autre séance de négociation a eu lieu au début du mois de mai 2019. Compte tenu du fait que l'employeur a refusé de déposer son offre salariale, et ce malgré le fait que leur négociateur s'y soit formellement engagé, et qu'elle refusait toujours de répondre aux principales préoccupations de nos membres, notre équipe de négociation n'a eu d'autre

choix que de déclarer à nouveau l'impasse. Notre négociateur a donc communiqué avec la CRTESPF afin de réactiver notre demande que soit établi une Commission de l'intérêt public (CIP) afin d'aider les parties à régler leur différend.

Le 22 mai 2019, nous avons lancé une campagne de courriels destiné à la ministre du Revenu national dans le but de dénoncer l'intransigeance de l'équipe de négociation de l'ARC et pour lui demander de faire bouger les choses.

Un plan d'action fut établi pour l'été 2019. Des notes d'allocution ainsi qu'une trousse de lobbying pour les négociations ont été envoyées aux sections locales pour distribution.

Voici certaines des activités qui furent suggérées :

- rencontrer des députés lors de barbecues;
- tenir des dîners-causeries avec les membres;
- organiser des manifestations.

Les dates d'audience de la Commission de l'intérêt public (CIP) ont été fixées aux 6 et 20 janvier 2020.

Donnant suite à l'idée présentée par la présidente de la section locale 20029 (Centre Fiscal de Surrey, C.B.), la consoeur Heather Kenny, lors de la Conférence des Présidentes et Présidents de septembre 2019, nous avons décidé de souligner le fait que le 31 octobre 2019, cela faisait trois (3) ans que la convention collective de nos membres était expirée. Nous avons fourni à nos membres une épinglette de solidarité à porter avec fierté dans leur milieu de travail. Un document rédigé conjointement par notre Deuxième Vice-président national, le confrère Adam Jackson, et moi-même accompagnait également les épinglettes.

Les 6 et 20 janvier 2020, deux journées d'audience de la Commission de l'intérêt public (CIP) furent tenues afin de permettre aux deux parties de présenter leurs positions.

Ne voulant pas rester les bras croisés durant l'attente des recommandations de la Commission, qui devaient être rendues publiques vers la fin du mois de mars 2020, il a été décidé d'organiser des votes de grève à travers le pays dès la semaine du 17 février. Ceci afin d'exercer davantage de pression sur l'employeur et d'être prêt à avoir recours à des moyens de pression, incluant de faire la grève si cela s'avérait nécessaire, et ce en pleine période de production des déclarations de revenus d'impôts pour les particuliers.

Les séances de votes de grève se déroulaient rondement et le soutien de nos membres était absolument incroyable! Dès le début, il était clair que nos membres en avaient assez d'attendre pour obtenir un nouveau contrat de travail et les résultats des votes obtenus étaient sans équivoque. Malheureusement, l'arrivée de la pandémie de la COVID-19 nous a forcés à revoir nos plans. Compte tenu du fait que le nombre de cas de coronavirus signalés au Canada augmentait à un rythme effréné, il était important que l'AFPC et ses Éléments prennent les devants pour protéger la santé et la sécurité de ses membres et du public canadien.

C'est pour cette raison, et ce en conformité avec les recommandations des autorités de santé publiques locales et nationales, que le syndicat n'a eu d'autres choix que de reporter toute activité rassemblant un grand nombre de membres, incluant les réunions de votes de grève. Le 13 mars 2020, le Président national de l'AFPC a donc annoncé la suspension des votes de grève jusqu'à nouvel ordre.

Le 30 avril 2020, la commission de l'intérêt public (CIP) a publié ses recommandations concernant le règlement de notre contrat de travail. La commission s'est rangée du côté syndical sur plusieurs points en litige.

Le 14 juillet 2020, faisant suite au succès de la campagne de courriels dont le slogan était : « Assez d'éloges, négocions maintenant! » ainsi qu'aux discussions qui se sont tenues entre les dirigeants de l'AFPC et ceux du Conseil du Trésor et de mes entretiens avec le Commissaire de l'Agence du revenu du Canada (ARC), l'Agence a finalement accepté de revenir à la table de négociation.

Le 25 juillet 2020, après une semaine et demie d'intenses négociations, notre équipe de négociation a conclu une entente de principe avec l'ARC pour un nouveau contrat de travail d'une durée de cinq (5) ans soit du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 octobre 2021. Ce fut une belle victoire pour nos membres qui se sont surpassés afin de venir en aide aux Canadiennes et Canadiens durant la pandémie. Notre équipe a été en mesure d'obtenir des augmentations salariales de l'ordre de 2,07% en moyenne ainsi que de meilleures conditions de travail, et ce sans avoir fait aucune concession.

La trousse de ratification a ensuite été mise à la disposition de nos membres et le processus de ratification de l'entente de principe s'est tenu entièrement en ligne du 24 août jusqu'au 29 septembre 2020.

La nouvelle convention collective est entrée en vigueur le 13 novembre 2020 lorsque les deux parties l'ont officiellement signée.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous les membres de notre équipe de négociation pour leur grand dévouement envers nos membres et pour leur travail acharné.

Je tiens également à remercier toutes nos sections locales pour leur soutien continu et pour avoir réussi à mobiliser nos membres en organisant une multitude d'activités tout au long de cette longue et difficile ronde de négociations.

Évidemment, je tiens à remercier tous nos membres pour leur engagement et pour leur soutien continu et sans réserve envers notre équipe de négociation. Sans ce soutien indéfectible de nos membres, rien de tout cela n'aurait été possible. Le plus gros du mérite leur revient sans contredit.

## **Plan de modernisation des services de la Région du Grand Toronto**

En juin 2017, la région de l'Ontario de l'ARC a annoncé le Plan de modernisation des services de la Région du Grand Toronto (RGT). Ce plan a suscité beaucoup d'inquiétudes au sein de nos membres de la RGT et nous partageons leurs préoccupations à ce sujet. Grâce à l'action collective de nos membres et des sections locales de la RGT, des Vice-présidents régionaux concernés et du Bureau national du SEI ainsi que de nos collègues du groupe VFS, l'ARC a reconsidéré sa position initiale et a accepté de s'engager dans un processus de consultation sérieux au cours duquel nos membres ont pu fournir des détails sur leurs situations personnelles et leurs idées et suggestions.

Le 22 décembre 2017, nous avons annoncé que nous avons réussi à apporter des changements importants au plan de l'employeur quant à la prestation du modèle organisationnel du Grand Toronto. Nous avons réussi à persuader l'employeur de ne pas déplacer les employés avant l'année 2021, à l'exception de ceux qui accepteraient de se porter volontaires. Et nous avons réussi à persuader l'employeur de réexaminer la situation en 2021 avant d'obliger les employés à déménager. Des alternatives telles que le télétravail, le rapport virtuel, des horaires flexibles et des horaires variables, entre autres, seront examinées. L'employeur a également convenu qu'il n'y aura pas de réaménagement des effectifs et qu'il n'y aura aucune perte d'emploi à la suite de cette initiative.

Je tiens à remercier les sections locales de la région du Grand Toronto et les Vice-présidents régionaux concernés, les confrères Ken Bye et Cosimo Crupi, qui ont joué un rôle important dans la mobilisation autour de cette question et l'ont portée à l'attention du bureau national du SEI. Nous souhaitons particulièrement remercier tous les membres de la RGT qui sont devenus actifs lors de cette campagne. Sans vos efforts et votre soutien, cette campagne n'aurait pas eu autant de succès.

## **Problèmes liés au système de paie Phénix**

Depuis le mois d'avril 2016, et tout au long des quatre (4) dernières années, le système de paie Phénix a créé toutes sortes de problèmes pour nos membres. Bien que le pourcentage des employés ayant eu un problème de paie ait été moins élevé à l'Agence du revenu du Canada qu'ailleurs dans la fonction publique fédérale, il n'en demeure pas moins que la situation a été très pénible pour nos membres et leur a causé beaucoup d'ennuis et de stress inutile. En 2017, la situation était encore passablement difficile mais les choses se sont lentement améliorées en 2018 et les années suivantes. Malgré tout, ce fiasco du gouvernement fédéral est inacceptable et plusieurs de nos membres et anciens membres continuent encore aujourd'hui d'en subir les conséquences.

## **La Campagne « Le SAE peut le faire »**

Fatigués d'avoir des problèmes de paie par l'entremise du système Phénix, nous avons décidé de proposer une solution temporaire à l'ARC et au gouvernement fédéral à la fin du printemps de 2018 en lançant la Campagne « Le SAE peut le faire ». Le SEI croyait

fermement et croit toujours qu'il y a une meilleure façon de payer les employé-e-s de l'ARC, par l'entremise de son propre Système d'administration des entreprises (SAE). Depuis plus de 20 ans, l'ARC utilise le SAE pour l'administration de la paie, sans complications majeures, et paie ses 44 000 employé-e-s avec exactitude et à temps. Le « délestage » de 44 000 employé-e-s, dont deux conventions collectives, aurait alléger le fardeau du système Phénix pour le reste de la fonction publique.

Pour instaurer ce changement, il aurait fallu adopter une loi fédérale. Au cours des mois de l'été 2018, nous avons demandé aux membres et à leur famille de signer des cartes à l'intention du Premier ministre Trudeau, demandant qu'il soit autorisé que le SAE paie directement les employé-e-s de l'ARC. Nous avons exercé des pressions auprès de la haute direction de l'ARC et de la Ministre du revenu national ainsi que d'autres ministres du gouvernement.

Grâce au travail acharné de nos représentants syndicaux des sections locales, nous avons été en mesure de collecter plus de 14 000 signatures.

Lors d'un rassemblement tenu à Ottawa le vendredi 28 septembre dernier, ces cartes ont été livrées au bureau du Premier ministre, l'Honorable Justin Trudeau. Cette même journée, nous avons également rencontré les secrétaires parlementaires de l'Agence du revenu, de Services publics et Approvisionnement et du Conseil du Trésor. Nous avons fait valoir les raisons pour lesquelles le gouvernement aurait dû accorder les ressources humaines et financières pour permettre à l'ARC de développer le SAE afin de remplacer Phénix.

Malgré le fait que le gouvernement ait refusé d'aller de l'avant avec notre proposition, je suis extrêmement fier de la mobilisation de nos membres et du travail remarquable de nos sections locales. De plus, le Comité d'action politique a fait un excellent travail et je tiens à remercier les confrères Jamie vanSydenborgh, président du comité, Cosimo Crupi, Vice-président du comité, André Michaud, membre du comité, et Daniel Camara, conseiller technique du comité, pour leur professionnalisme et leur dévouement incroyable.

Je suis convaincu que cette campagne n'a pas été vaine. En effet, elle nous a permis de mieux nous faire connaître auprès de plusieurs ministres et secrétaires parlementaires du gouvernement et même du bureau du Premier ministre. Ils ont pu constater le sérieux de notre démarche lors de nos discussions. De plus, il est à noter que le gouvernement a choisi la compagnie SAP pour développer le système de paie de prochaine génération qui remplacera le système Phénix. Pendant notre campagne, nous avons fait la promotion du SAE, système utilisé à l'Agence du revenu du Canada et à l'Agence des services frontaliers du Canada, et qui a fait ses preuves. Ce système est un produit de la compagnie SAP.

### **Mesures incitatives temporaires pour les conseillers en rémunération de l'ARC**

Le 8 février 2018, le SEI a annoncé la conclusion d'un protocole d'entente avec l'ARC afin d'offrir des incitatifs temporaires aux conseillers en rémunération des groupes et niveaux SP-04, SP-05 et SP-06 travaillant au Centre de services à la clientèle pour la

rémunération afin de reconnaître leur travail incroyable depuis la mise en œuvre du système de paie Phénix qui a engendré une forte hausse des demandes d'intervention de la part des employés de la rémunération. Les incitatifs sont entrés en vigueur le 30 janvier 2018, date de la signature du protocole d'entente, et étaient en vigueur jusqu'au 30 juin 2018. Ces mesures incitatives temporaires furent ensuite renouvelées pour une période supplémentaire.

### **Membres nommés pour une période déterminée et crédits de congé annuel**

Après la signature de notre précédente convention collective, nous avons appris que l'ajout des paragraphes 34.03 et 61.04 avait eu une incidence négative sur certains de nos membres. En effet, les membres nommés pour une période déterminée qui avaient terminé leur période d'emploi et étaient admissibles à un rappel ont été informés que leurs crédits de congé annuel seraient ramenés à zéro à la date du début de leur nouvelle période d'emploi et que le service passé ne serait pas compté pour l'acquisition des crédits de congé annuel.

Dès mon arrivée en poste en tant que président national, j'ai communiqué avec l'employeur afin de rectifier cette situation injuste.

Après de nombreuses discussions avec la haute direction, nous étions heureux d'annoncer le 9 février 2018 que nous avons conclu un protocole d'entente avec l'ARC. L'entente était rétroactive au 1<sup>er</sup> novembre 2016. En vertu du protocole d'entente, le service continu et discontinu des membres nommés pour une durée déterminée qui ont reçu une indemnité de départ serait compté pour l'acquisition et le calcul des crédits de congé annuel.

### **Renouvellement de l'engagement à l'égard de la philosophie des relations syndicales-patronales**

Le 14 mai 2018, le Président du groupe de vérification, finances et sciences de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (VFS-IPFPC), Doug Mason, le Commissaire de l'Agence du revenu du Canada (ARC), Bob Hamilton, la Commissaire déléguée de l'ARC de l'époque, Nancy Chahwan, et moi-même nous sommes réunis à Ottawa pour renouveler notre engagement à l'égard de la philosophie des relations syndicales-patronales, communément appelée l'Approche Syndicale-Patronale (ASP). La philosophie souligne l'importance que nous accordons aux relations syndicales-patronales harmonieuses et transparentes et à l'application pratique d'une approche informelle de résolution de conflits.

### **La déclaration d'impôt unique au Québec : la campagne « Ne vous laissez pas flouer par les conservateurs »**

Le 12 août 2019, nous avons lancé l'une des plus importantes campagnes d'action politique de l'histoire du SEI afin de dénoncer la volonté du Parti Conservateur du Canada

de mettre en place une déclaration d'impôt unique au Québec, administrée par Revenu Québec, s'il remportait les élections fédérales qui se tenaient à l'automne 2019.

La campagne comprenait des annonces dans les médias sociaux, la presse écrite et la radio. Pour la première fois de notre histoire, nous avons fait appel aux services d'une firme de marketing spécialisée.

J'en ai également profité pour prendre la route au Québec afin de donner de multiples entrevues à la radio, à la télévision ainsi que dans la presse écrite.

Notre campagne a connu un franc succès et j'aimerais remercier tous les membres du Comité d'action politique pour leur excellent travail dans l'organisation et la mise en place de cette campagne.

J'aimerais également remercier toutes les sections locales ainsi que nos membres, et plus particulièrement ceux du Québec, qui se sont mobilisés de belle façon pour protéger les emplois de plus de 4 000 de nos membres travaillant au Québec et de centaines d'autres travaillant ailleurs au pays.

### **La déclaration d'impôt unique au Québec : projet de loi C-224 du Bloc québécois**

En janvier 2021, le Bloc québécois a présenté le projet de loi C-224, tentant encore une fois d'introduire une déclaration d'impôt unique au Québec et administrée par le gouvernement du Québec. Le projet de loi a fait son chemin en franchissant même l'étape de la deuxième lecture à la Chambre des Communes et fut envoyé au Comité des Finances des Communes afin d'être mis à l'étude.

Devant cette nouvelle menace, j'ai immédiatement contacté le Président de l'AFPC afin de lui demander de tenir une rencontre dans les plus brefs délais avec le chef du Nouveau Parti Démocratique (NPD), Jagmeet Singh. Le 4 février dernier, le confrère Aylward et moi-même avons rencontré M. Singh afin de discuter de la situation. J'en ai profité pour demander de témoigner devant le comité afin de faire valoir nos préoccupations concernant les pertes d'emplois inévitables qui suivraient la mise en place d'une telle initiative.

J'ai comparu devant le comité le 23 février dernier. Lors de ma comparution, j'ai réitéré nos préoccupations face à ce projet de loi et aux pertes d'emplois dans la fonction publique fédérale qui s'ensuivrait. J'ai également expliqué aux députés faisant partie du comité qu'il était prématuré de vouloir mettre en place une déclaration de revenus unique au Québec étant donné que les deux lois fiscales, celle du gouvernement fédéral et celle du gouvernement du Québec, comportent de nombreuses différences importantes au niveau de leurs politiques respectives.

Le 2 mars 2021, nous avons appris avec joie mais également avec étonnement que le projet de loi C-224 avait été défait lors d'une autre réunion du Comité permanent des Finances et qu'il ne reviendrait donc pas à la Chambre des Communes en troisième lecture.

Ceci est une bonne nouvelle. Cependant, je tiens à mentionner que ce n'est malheureusement que partie remise. En effet, il est certain que le Bloc québécois reviendra encore avec cette idée lors de la prochaine campagne électorale fédérale qui devrait se tenir avant la fin de l'année 2021. De plus, un des députés du parti conservateur siégeant sur le Comité permanent des Finances, Luc Berthold, m'a confirmé que son parti proposerait aussi la mise en place d'une déclaration d'impôt unique au Québec afin de simplifier la vie des québécois et des québécoises. Il a cependant déclaré que son parti voulait éviter les pertes d'emploi et s'est engagé à discuter de leur proposition avec nous avant la tenue des élections si le temps le permet. Nous n'avons pas d'objection à en discuter avec lui sans nous engager outre mesure.

### **Entente entre le SEI et l'ARC concernant le dédommagement Phénix**

Le 24 juillet 2020, j'ai eu le plaisir d'informer nos membres que le Syndicat des employé-e-s de l'Impôt – l'Alliance de la fonction publique du Canada (SEI-AFPC) et l'Agence du revenu du Canada (ARC) avaient signé une entente qui convient de mettre en œuvre, de la même façon et dans les mêmes délais, les modalités du Protocole d'entente (PE) concernant les dommages causés par le système de paie Phénix, conclu par le Conseil du Trésor du Canada et l'Alliance de la fonction publique du Canada.

L'AFPC a négocié avec succès un dédommagement Phénix qui est nettement meilleur que l'accord conclu par l'employeur avec d'autres agents négociateurs fédéraux. En effet, l'AFPC avait rejeté en 2019 l'offre du gouvernement – cinq jours de congé encaissables. Nous avons dénoncé cette offre protestant que les hauts salariés seraient avantagés comparativement à ceux et celles qui gagnent un salaire moins élevé. L'accord actuel offre aux membres de l'AFPC admissibles un paiement forfaitaire juste et équitable allant jusqu'à 2 500 \$.

Malheureusement, l'Agence du revenu du Canada a donné une interprétation comme quoi l'indemnité générale était imposable. Nous avons attendu plusieurs mois que le Conseil du Trésor fournisse un exposé des faits conjoint avec l'AFPC afin que l'ARC puisse corriger son interprétation de l'entente sur le dédommagement Phénix. Le Conseil du Trésor a cependant refusé de le faire. L'Agence du revenu n'a eu d'autre choix que de maintenir sa décision voulant que le montant accordé soit imposable.

L'entente entre le Conseil du Trésor et l'AFPC est pourtant claire. Elle reflète l'ampleur du cauchemar vécu par nos membres. Le montant négocié visait en effet à les dédommager « du stress, de l'exaspération, de la douleur et de la souffrance » causés par le fiasco Phénix et la mise en œuvre tardive des conventions collectives. Ce genre de dédommagement n'est habituellement pas imposable, comme l'ont statué à maintes reprises les tribunaux. Il est inacceptable que le Conseil du Trésor refuse de corroborer ces faits.

Une chose est certaine, nous n'allons pas nous laisser faire sans nous battre!

L'AFPC explore tous les recours juridiques à sa disposition pour en appeler de la décision de l'Agence du revenu.

Au moment d'écrire ces lignes, le Conseil du Trésor n'avait pas encore activé le processus de réclamation pour tous les anciens membres et les retraités qui attendent toujours de recevoir leur juste part du dédommagement Phénix. Encore une fois, l'attitude du Conseil du Trésor dans ce dossier est déplorable et inacceptable. Ces gens méritent d'être traités avec respect. De nouveaux développements sont attendus sous peu dans ce dossier.

### **Changement à la conversion administrative des employés nommés pour une période déterminée**

Parallèlement à la conclusion fructueuse des négociations de notre dernière convention collective, nous avons profité de cet effet de levier pour conclure une entente historique pour les membres de notre syndicat. En effet, après s'être battu pendant près de 20 ans, nous avons enfin réussi à obtenir que la conversion administrative des employés nommés pour une période déterminée à un statut indéterminé (permanent) se fasse après trois (3) années de service continu au lieu de cinq (5) années comme c'était le cas depuis l'année 2007. Grâce au protocole d'entente signé avec l'ARC le 18 août 2020, c'est enfin devenu une réalité! Le changement est entré en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Je suis particulièrement fier de cet accomplissement. En effet, je sais à quel point nos membres nommés pour une période déterminée vivent avec une insécurité constante de ne pas avoir de sécurité d'emploi. Et cela affecte grandement leur vie personnelle et leurs projets d'avenir. J'ai discuté avec le commissaire de l'ARC, Bob Hamilton, de cet enjeu très important et ce de façon continue pendant les trois (3) premières années de mon mandat! Un peu plus et celui-ci aurait pu déposer une plainte d'harcèlement à mon endroit à ce sujet! LOL. J'en ai aussi parlé régulièrement avec de nombreux gestionnaires de l'Agence. Non seulement à Ottawa, mais aussi à travers tout le pays. Et j'en ai parlé à plusieurs reprises avec la Ministre du revenu national.

Et, pour être certain que mon message était clair, j'ai avisé le commissaire que nous ne signerions pas d'entente à la table de négociation sans obtenir également le changement à la conversion administrative des employés nommés pour une période déterminée.

### **Racisme et discrimination**

À la suite des événements qui se sont produits en 2020 et qui ont secoué les États-Unis et le Canada, et en particulier les morts tragiques des personnes noires George Floyd, Breonna Taylor et Regis Korchinski-Paquet ainsi que des personnes autochtones Chantel Moore et Rodney Levi lors d'interventions policières, beaucoup de nos membres ressentent de la douleur, de la peine et de la colère et exigent avec raison que les choses changent afin d'endiguer ces fléaux épouvantables que sont le racisme, les préjugés systémiques et la discrimination. Tout ceci affecte profondément nos communautés ici au Canada et ailleurs dans le monde.

Au cours des derniers mois, j'ai eu plusieurs discussions avec des hauts dirigeants de l'ARC ainsi qu'avec la présidente de notre Comité des Chances Égales, la consœur Linda

Koenders, concernant cet enjeu extrêmement sensible. J'ai décidé de confier le mandat au Comité de consulter et de dialoguer avec nos membres afin de recueillir des informations et de proposer des actions concrètes pour lutter contre le racisme, les préjugés systémiques et la discrimination à l'ARC et au sein de notre syndicat.

En septembre 2020, le comité a lancé un sondage auprès de nos membres portant sur le racisme, la discrimination et le harcèlement. Ceci a permis à nos membres de partager leurs propres observations personnelles et de nous fournir des points précis sur lesquels nous concentrer. Nous leur avons demandé de nous fournir de la rétroaction sur leur vécu au travail, au sein du syndicat et dans leur vie personnelle.

Entretemps, l'AFPC a entrepris de mettre en place plusieurs changements importants afin d'adresser le problème du racisme systémique et de la discrimination. Parmi les initiatives lancées, une série de formations au sujet du racisme anti-noir ont été données aux membres du Conseil national d'administration (CNA). J'ai participé à ces formations avec enthousiasme et je dois dire que ce fut très intéressant et surtout très instructif.

J'ai ensuite demandé à l'AFPC de donner des séances de formation similaires aux officiers du Conseil exécutif. Les séances sont présentement en cours et la réponse du Conseil exécutif est extrêmement positive.

Le 13 mai 2021, la présidente du Comité des chances égales a lancé une invitation à l'intention de nos membres faisant partie de la communauté noire. Nous sommes à la recherche de membres qui aimeraient faire partie d'un groupe de travail composé exclusivement de membres noirs afin d'aider le comité à comprendre et examiner les problèmes qui les affectent et proposer des pistes de solutions. Le comité a reçu des candidatures et est en train de finaliser la sélection des membres qui feront partie du groupe de travail.

Au cours des prochains mois, d'autres actions seront entreprises en collaboration avec l'AFPC qui vient de finir d'élaborer un plan d'action sur le racisme. Ce plan a été adopté à l'unanimité par le CNA à la fin du mois de mai.

### **Pandémie de la COVID-19**

Évidemment, je ne peux passer sous silence l'éclatement de la pandémie de la COVID-19 et les impacts terribles qu'elle a eu sur l'ensemble de la population et également sur nos membres et notre organisation.

Dès la mi-mars 2020, la pandémie a eu les effets suivants :

- Discussions quotidiennes avec l'employeur afin d'assurer la santé et la sécurité (SST) de nos membres travaillant dans les locaux de l'employeur;
- Établissement de nouveaux protocoles SST;
- Multiplication des ententes de télétravail afin de permettre à la vaste majorité de nos membres de faire du télétravail à partir de leur domicile;
- Suspension des votes de grève du SEI-AFPC;

- Report puis annulation des Conférences des président-e-s de mars et septembre 2020;
- Report de la réunion de mars 2020 du Conseil exécutif;
- Suspension des autres activités syndicales dont la tenue des assemblées générales annuelles de nos sections locales. Celles-ci ont repris depuis le mois de février 2021.
- Discussions avec l'employeur au sujet des services critiques et des exceptions au télétravail;
- Appel à tous les employés par l'employeur afin qu'ils se portent volontaires pour assumer le rôle d'agents temporaires de Centre d'appel pour aider à administrer la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et les autres prestations d'urgence mise en place par le gouvernement fédéral. Le SEI s'est montré favorable à cette initiative à certaines conditions. En outre, il fallait que ce soit sur une base volontaire et que les employés puissent être en mesure de fournir ces services à distance. De plus, la rémunération d'intérim et d'autres questions de ce genre devaient être prises en compte si les employés exerçaient des fonctions à un niveau supérieur.
- Report du Congrès triennal du SEI de juillet 2020 à juillet 2021;
- Consultations concernant les plans de continuité des activités de l'ARC;
- Déploiement de membres par l'ARC. Le SEI a collaboré avec l'employeur mais a aussi vigoureusement défendu les droits de nos membres.
- Face aux ravages causés par la pandémie dans les communautés à travers tout le pays, le Conseil exécutif du SEI a décidé de faire un don extraordinaire d'un montant de 100 000\$ à Banques Alimentaires Canada afin de venir en aide à ceux et celles qui en avaient grandement besoin.
- Consultations concernant le plan stratégique de reprise des activités de l'ARC;
- Discussions avec l'employeur afin de s'assurer que tous nos membres puissent recevoir un exemplaire écrit ou par voie électronique de la nouvelle convention collective.

### **Embauche de 2 000 nouveaux agents de centres d'appels**

En février 2021, la Ministre du revenu national annonçait l'embauche de 2 000 nouveaux agents de centres d'appels afin d'aider les millions de contribuables qui ont reçu des prestations canadiennes d'urgence à préparer leur déclaration de revenus.

Le Syndicat des employé-e-s de l'Impôt (SEI) a bien accueilli cette nouvelle car nos membres travaillant dans les centres d'appels de l'Agence avaient grandement besoin de ces renforts. En effet, ils ont dû traiter un nombre sans précédent d'appels de contribuables aux prises avec les répercussions fiscales de la pandémie. L'annonce de l'ARC représente une victoire pour le SEI qui revendique depuis longtemps l'embauche de plus d'agentes et d'agents de centres d'appels afin de mieux servir la population canadienne.

## **Recours à la sous-traitance à un tiers fournisseur de service du secteur privé**

Cependant, la Ministre a aussi annoncé en février 2021 que l'ARC avait donné un contrat en sous-traitance à un tiers fournisseur de service du secteur privé, la compagnie américaine *Maximus*, afin de répondre aux demandes générales de renseignements des contribuables concernant les prestations d'urgence. Le SEI et l'AFPC se sont insurgés contre cette privatisation d'emplois du secteur public et ont immédiatement dénoncé cette décision malheureuse et mal avisée.

À notre avis, un centre d'appels du secteur privé ne peut répondre qu'à la moitié des questions des contribuables et renverra les gens à *nos* centres d'appels. À ces inquiétudes s'ajoutent les risques pour la vie privée des Canadiennes et des Canadiens qui doivent parler de leurs impôts à un fournisseur externe.

La Ministre du revenu national a indiqué dans un communiqué de presse et nous a répété lors d'une rencontre que ce contrat ne serait pas renouvelé lorsqu'il arrivera à échéance à la fin du mois d'août. Nous avons pris acte de son engagement mais avons insisté pour qu'elle tienne parole.

## **Lancement de la campagne « Exposez les coûts »**

Ne voulant prendre aucune chance, le SEI et l'AFPC ont lancé conjointement en mars 2021 la campagne « Exposez les coûts » afin de dénoncer publiquement cette privatisation d'emplois du secteur public fédéral.

La campagne a pour but de démontrer que cette sous-traitance des emplois ne présente aucun avantage pour l'ARC. Il est nettement plus coûteux et moins efficace de recourir à la sous-traitance que de faire le travail à l'interne. Ce sont des fonctionnaires fédéraux dûment formés qui relèvent directement du gouvernement canadien qui doivent répondre aux questions de la population sur les prestations d'urgence.

Nous avons demandé à nos membres de prendre action immédiatement en envoyant un courriel à leur député ainsi qu'à la Ministre du revenu national et au Président du Conseil du Trésor afin d'exiger que ces emplois soient rapatriés à la fonction publique.

J'aimerais encore une fois remercier les membres du Comité d'action politique du SEI pour leur excellent travail dans cet autre dossier. On peut dire sans se tromper qu'ils n'ont pas chômé au cours des quatre (4) dernières années!

Entretiens, je continue de tenir des discussions avec le Bureau du commissaire de l'ARC et avec celui de la Ministre du revenu national afin m'assurer que le contrat de sous-traitance ne sera pas renouvelé à la fin de l'été.

## **Conflits à l'interne**

Les conflits à l'interne, principalement au niveau des sections locales, représentent certainement l'un des problèmes les plus importants auquel nous sommes confrontés. Depuis les débuts de mon implication à l'intérieur de notre syndicat, j'ai été témoin de beaucoup de querelles internes. Mes prédécesseurs ont eu beau en parler à de nombreuses reprises, particulièrement lors des Conférences des présidentes et des présidents. J'ai fait de même. Nous avons aussi tenu un atelier à ce sujet lors d'une conférence. Nous avons offert et effectué de la médiation dans certains cas. Rien ne semble y faire. Les rivalités continuent et ce problème, un véritable fléau, persiste depuis beaucoup trop longtemps. Il semble que certaines personnes soient incapables de travailler ensemble avec leurs collègues pour le bien de nos membres et qu'ils fassent passer leurs intérêts personnels avant tout le reste. Il y a des problèmes de communication entre certaines personnes. Et il y a trop souvent un manque de respect entre les gens, que ce soit entre les membres d'un même exécutif local ou entre des représentants syndicaux et certains membres.

C'est décevant et extrêmement frustrant.

Certaines personnes ont des comportements égoïstes ou agissent par vengeance personnelle. Ces actions ne sont pas dignes et ont un effet extrêmement néfaste sur le niveau de confiance des membres envers leur syndicat. Ces gestes sont inacceptables. Ils sapent nos efforts de mobilisation des membres et diminuent la valeur de notre travail à leurs yeux. Il faut absolument que nous fassions mieux. Il faut que les gens se parlent afin de résoudre leurs différends.

Il faut que ça cesse! Nos membres méritent mieux.

## **Autres enjeux**

Voici d'autres enjeux importants qui ont marqué le dernier cycle et pour lesquels nous avons dû intervenir et prendre action:

- Retour des comptoirs de service à l'ARC. Nous avons présenté notre cas d'affaire au Commissaire et à la Commissaire Déléguée. Nous avons ensuite fait de même auprès de la Ministre du Revenu National, l'Honorable Diane LeBouthillier. Nous faisons des progrès dans ce dossier mais la pandémie a mis fin aux discussions à ce sujet. Dossier à suivre.
- Membres du SEI non assignés à une section locale;
- Mutations latérales temporaires (MLT) vers un niveau inférieur;
- Phénix : fichier de changement de l'AFPC et recouvrement des cotisations impayées;
- Phénix : recouvrement par l'employeur des trop-payés et des avances de salaire;
- Agents des centres d'appels qui ont reçu de mauvaises instructions de la part de l'employeur en avril 2020 et qui ont donc fourni pendant quelques semaines des renseignements erronés à certains travailleurs autonomes quant à leur admissibilité à la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Je suis sorti dans les

médias afin de défendre nos membres et forcé l'ARC et le gouvernement fédéral à reconnaître ses erreurs dans ce dossier.

- Interprétation et mise en œuvre du nouveau paragraphe 60.01 de la nouvelle convention collective;
- Mesure corrective à la suite du retard de la mise en œuvre du nouveau paragraphe 60.01 de la nouvelle convention collective;
- Refonte du programme de dotation;
- Refonte de la gestion du rendement;
- Mise en œuvre de la nouvelle convention collective pour nos membres et pour les anciens membres du SEI incluant les employés retraités;
- Heures de travail prolongées et horaires de travail par quarts dans les centres d'appels de la Direction générale de cotisation, de prestation et de service (DGCPS) et les Centres d'appels de la gestion des créances (CAGC) de la Direction générale des recouvrements et de la vérification (DGRV);

## **REMERCIEMENTS**

Je tiens tout d'abord à remercier nos membres pour leur soutien indéfectible envers leur syndicat. On ne le dira jamais assez mais ce sont les membres qui forment la vraie force d'un syndicat. Sans leur engagement et leur soutien, nous, leurs représentants syndicaux, ne pourrions rien accomplir.

De plus, je tiens sincèrement à remercier et à féliciter nos membres pour le travail exceptionnel qu'ils accomplissent à tous les jours au service de la population canadienne. Et je me dois de souligner leur travail fantastique depuis le début de la pandémie. Le gouvernement fédéral a donné un mandat extrêmement difficile et exigeant à l'Agence du revenu du Canada afin de venir en aide à la population en administrant de multiples prestations d'urgence en plus des programmes fiscaux habituels. Et l'Agence s'est tournée vers nos membres pour remplir ce mandat. Nos membres ont plus que livré la marchandise. Ils ont excellé et c'est tout en leur honneur. Je crois d'ailleurs que c'est grâce à ce travail exceptionnel que nous avons pu obtenir un si bon contrat de travail en pleine pandémie.

Durant mon mandat, j'ai visité plusieurs bureaux de l'ARC et assisté à un grand nombre d'assemblées générales annuelles (AGA) de nos sections locales. Ce sont des moments privilégiés que j'apprécie énormément. En effet, c'est un véritable privilège de rencontrer les présidentes et présidents ainsi que les autres représentants et représentantes des exécutifs des sections locales et les délégués syndicaux locaux à titre plus personnel que dans le cadre des conférences des présidentes et présidents ou lors d'un congrès. Les assemblées générales annuelles sont particulièrement gratifiantes, étant donné qu'elles me donnent la possibilité d'entendre de vive voix ce que les membres pensent et voir quelle orientation ils veulent donner à leur syndicat. L'écoute des membres est le fondement même de la force de notre syndicat. C'est pourquoi j'apprécie aussi de pouvoir effectuer des visites de bureaux. Ceci me permet de faire la promotion de l'AGA et de rencontrer des membres qui ne pourront malheureusement pas y assister.

Que ce soit lors d'AGAs, dans les bureaux de l'employeur, lors de manifestations ou de conférences et congrès, il me fait toujours extrêmement plaisir de discuter et d'échanger avec les représentants de nos sections locales. Ils sont nos yeux et nos oreilles sur le terrain. Ils sont directement impliqués dans les milieux de travail et échangent quotidiennement avec les membres. Nous leur devons beaucoup de respect. Je tiens à vous remercier tous et toutes pour tout le bon travail que vous effectuez et pour votre engagement soutenu et remarquable envers nos membres et notre syndicat. Pour plusieurs membres, vous êtes la face du syndicat. Vous nous représentez au jour le jour. Pas le président national, mais bien vous, nos représentants au niveau local.

Je tiens à remercier chaleureusement tous nos représentants au niveau local. Vous avez toute ma reconnaissance et ma gratitude.

Je tiens maintenant à remercier tous les officiers du conseil exécutif. Depuis mon arrivée à Ottawa, j'ai eu l'occasion de travailler avec plusieurs personnes au sein de différents conseils. Chaque conseil exécutif a sa propre dynamique. Le dernier ne fait pas exception.

Lors de ce dernier mandat, j'ai eu la chance de côtoyer des gens formidables et de travailler avec eux en étroite collaboration. Étant donné la nature de notre travail et les responsabilités qui nous incombent, il arrive que nous ne soyons pas d'accord sur un sujet ou un enjeu important. Même s'ils ont tous des opinions et des idées bien arrêtées, cela ne nous a pas empêché de demeurer respectueux lors de nos discussions et délibérations et je tiens à les en remercier. Ils aiment débattre et défendre leurs idées et c'est très bien ainsi. Mais ils sont aussi capables de faire preuve de compromis et de s'assurer de toujours travailler ensemble pour le bien-être et dans le meilleur intérêt de nos membres. Une chose est certaine, ce sont toutes des personnes très dévouées. Ils ne comptent pas leurs heures et sont toujours disponibles pour aider nos sections locales à offrir le meilleur service possible à nos membres qui le méritent amplement.

Je tiens à dire que j'ai appris beaucoup de choses à leur contact et ceci a fait de moi une meilleure personne et un leader syndical plus aguerri.

J'aimerais profiter de cette opportunité afin de les remercier tous et toutes chaleureusement pour leur travail acharné, leur grande collaboration et pour la solidarité qu'ils et elles ont su démontrer. Merci pour votre amitié et pour la belle camaraderie qui nous a animé au cours des quatre dernières années. Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous tout ce qu'il y a de meilleur pour l'avenir et je vous remercie encore une fois pour tout ce que vous avez fait pour nos membres et notre syndicat.

Et je tiens à souhaiter la plus merveilleuse des retraites à la consœur Linda Koenders. Profites-en bien Linda! Tu l'as amplement méritée.

Je tiens aussi à remercier tous les employés du Bureau national pour leur support indéfectible, leur professionnalisme et leur excellent travail. Ils font profiter les officiers nationaux ainsi que tous nos représentants au pays de toutes leurs connaissances et je leur en suis sincèrement reconnaissant.

Les employés du Bureau national ne sont pas seulement là pour aider les représentants syndicaux mais également pour répondre aux besoins et aux demandes de nos membres. Ils leur fournissent une multitude de renseignements ou les orientent vers les bonnes personnes. Que ce soit au niveau de nos communications, nos systèmes informatiques, des finances, de l'aide directe aux membres apportée par nos agents de relations de travail ou nos agents de soutien administratif, les employés du Bureau national sont là pour s'assurer que le travail se fasse et que notre syndicat offre un service de grande qualité.

J'aimerais dire aux employés du SEI que j'apprécie énormément tout le bon travail qu'ils effectuent et leur soutien dans l'atteinte de nos objectifs en tant qu'organisation et que je leur en suis extrêmement reconnaissant. Nous avons un excellent groupe d'employés et nous devons le leur dire et leur témoigner notre reconnaissance et notre appréciation.

D'ailleurs, je suis extrêmement content du fait que nous ayons signé un nouveau contrat de travail avec nos employés le printemps dernier. Le contrat est en vigueur jusqu'au 18 mars 2024.

Je veux aussi profiter de l'occasion qui m'est donnée pour remercier spécialement la consoeur Sylvie Bastien ainsi que les confrère Daniel Camara et Shane O'Brien. Sylvie a été mon adjointe administrative depuis mon arrivée à la présidence. Elle est partie à la retraite mais est revenue me donner un coup de main en attendant que je trouve sa remplaçante. Sylvie est finalement partie à la fin du mois d'avril dernier afin de profiter d'une retraite amplement méritée. Merci pour tout Sylvie et je te souhaite une merveilleuse et longue retraite.

Daniel, Shane et Sylvie ont toujours été là pour moi. Ils m'ont apporté une aide précieuse et un soutien indéfectible et leurs contributions au cours des quatre (4) dernières années ont été nombreuses et très importantes. Sans eux, je ne pourrais tout simplement pas accomplir mon travail. Je vous remercie du fond du cœur.

Maintenant, je veux remercier des personnes très importantes dans ma vie. Je parle ici de ma famille. Je suis très fier de mes fils Simon et Mathis. Simon est devenu un jeune homme qui prend sa place dans la vie et il continue de m'épater parce qu'il est ingénieur et tellement meilleur que moi pour construire ou arranger des choses. Mathis est maintenant un jeune adolescent. Il est intelligent et curieux et a un sens de l'observation tout simplement incroyable. C'est mon rayon de soleil matinal. Ma conjointe Claudine, qui m'endure maintenant depuis presque 25 ans (lol), m'apporte un soutien total qui me permet de me consacrer à ma passion qui est de servir nos membres et de rendre le monde meilleur. Sans eux, je ne pourrais pas faire ce que je fais et m'y consacrer totalement. Je tiens à les en remercier du fond du cœur. Je veux aussi remercier ma mère pour sa compréhension parce qu'elle ne voit pas son fils unique aussi souvent qu'elle l'aimerait à cause de toutes mes activités professionnelles. Je t'aime beaucoup maman et merci de ton soutien. Et j'ai une pensée toute spéciale pour mon père, ancien syndicaliste, qui veille sur moi de là-haut.

En terminant, je me dois de dire quelques mots concernant notre ancien président national, le confrère Robert « Bob » Campbell. Bob a consacré plus de 42 ans à militer

au sein de notre syndicat. Il a servi à tous les échelons de notre organisation. Il a toujours été là pour les membres. Il a aidé une multitude de représentants syndicaux en leur faisant profiter de sa vaste expérience et de ses précieux conseils.

Lorsque je suis arrivé à Ottawa en tant que Premier Vice-président national du SEI, Bob m'a pris sous son aile et il m'a grandement aidé. J'ai appris beaucoup à ses côtés et je lui en serai éternellement reconnaissant.

Bob a pris sa retraite lors de notre dernier congrès triennal tenu à Ottawa en juillet 2017.

En compagnie de sa conjointe Gesine, il a commencé à profiter d'une retraite qu'il avait certainement bien méritée. Il commençait à enfin penser à lui et à profiter de ce nouveau chapitre de sa vie.

Malheureusement, la vie en a décidé autrement et le confrère Campbell nous a quitté pour un monde meilleur le 10 novembre 2019.

Le conseil exécutif a assisté à ses funérailles afin de lui témoigner ainsi qu'à sa conjointe et toute sa famille tout le respect et l'affection que nous avons pour lui.

Nous avons prévu d'honorer la mémoire du confrère Campbell lors de la Conférence des présidentes et des présidents de mars 2020 mais l'avènement de la pandémie de la COVID-19 a retardé nos plans. Nous avons finalement présenté un hommage à Bob à la Conférence des présidentes et des présidents qui s'est tenue de façon virtuelle en mars 2021. Ce fut un moment chargé d'émotions que plusieurs n'oublieront jamais.

Bob, tu es parti trop tôt. Merci encore une fois pour tout ce que tu as fait pour nos membres et pour bâtir notre grand syndicat. Puisses-tu reposer en paix cher confrère.

Mes meilleurs vœux et prières accompagnent l'amour de sa vie, Gesine Campbell, sa fille adorée Angela Campbell, ainsi que toute la famille et les amis de Bob. Je vous souhaite bon courage.

## **CONCLUSION**

Ceci représente un tableau assez exhaustif de mon travail, des activités auxquelles j'ai pris part, et des défis auxquels nous avons dû faire face au cours des quatre (4) dernières années.

Comme vous avez pu le constater en lisant mon rapport, nous avons été très occupés au cours du dernier cycle. Que ce soient les membres, les exécutifs des sections locales ainsi que les délégué-e-s, les officiers du Conseil exécutif, ou les employés du Bureau national, tout le monde a redoublé d'efforts. Tous et toutes ont eu à composer avec les bouleversements causés par la pandémie de la COVID-19.

La dernière ronde de négociation a été longue et pénible. Mais nous avons encore une fois démontré notre résilience et notre détermination à obtenir ce qui est juste pour nos

membres. Nous nous sommes mobilisés d'une façon remarquable et avons fait la démonstration que si nous travaillons tous et toutes ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses.

Lorsque j'ai entamé mon mandat en tant que Président national, j'ai pris certains engagements.

Tout d'abord, avec l'aide du Conseil exécutif, accroître la visibilité et la stature de notre syndicat, et aussi améliorer nos communications, non seulement auprès de nos membres, mais aussi avec le public et les médias. Nous voulions également sensibiliser la population canadienne concernant les services de qualité qui sont fournis par nos membres, et leur contribution essentielle à nos communautés.

Je crois pouvoir dire sans me tromper que cet objectif a été largement atteint. À maintes reprises, nous avons produit des vidéos et émis des messages à l'intention de nos membres. Nous avons publié des communiqués de presse pour les médias. Nous avons lancé plusieurs campagnes d'action politique. J'ai également donné de multiples entrevues à différents médias, que ce soit de la presse écrite ou électronique (radio et télévision) et ceci, tant en anglais qu'en français. D'autres officiers du Conseil exécutif ont fait de même. Nous avons rencontré des députés de différents partis politiques, des secrétaires parlementaires, des ministres. Et nous nous sommes impliqués directement dans la dernière campagne électorale fédérale en 2019 et en particulier concernant l'enjeu du rapport d'impôt unique au Québec.

De plus, avec l'arrivée de la pandémie, le travail de nos membres a été mis de l'avant comme jamais auparavant. Leur réponse incroyable à administrer les prestations d'urgence afin de venir en aide à la population canadienne en ces temps de crise sans précédent dans l'histoire moderne nous a permis de mettre en évidence auprès du grand public et des médias toute l'importance de notre contribution envers nos communautés à travers tout le Canada. De ce point de vue, on ne pouvait pas demander mieux.

Un autre engagement était d'améliorer notre relation avec les dirigeants de l'ARC. En effet, à mon arrivée à la présidence, il m'est apparu évident que les relations entre les deux parties n'étaient pas au beau fixe et que je devais m'atteler à la tâche d'améliorer la situation et ce dans le meilleur intérêt de nos membres. Sans entrer dans les détails, je peux dire que nous avons réussi à atteindre notre objectif. Rien n'est parfait. Cependant, je dois dire que les communications entre les parties sont beaucoup plus productives. L'employeur nous consulte plus fréquemment sur une multitude d'enjeux importants pour nos membres. Nous avons conclu de nombreux protocoles d'entente avec la haute direction de l'Agence. J'ai maintenu les canaux de communication ouvert avec le bureau du commissaire et avec celui de la ministre. Notre département des relations de travail a également travaillé en collaboration avec les représentants de l'employeur et il existe beaucoup de respect entre eux. Lorsqu'il nous arrive de ne pas s'entendre sur un sujet, les parties le reconnaissent tout en demeurant respectueux. Et lorsque nous décidons de prendre des actions vigoureuses, l'employeur sait que nous ne faisons que ce que nous sommes supposés faire : défendre nos membres et leurs intérêts!

Un autre engagement était de renforcer la solidarité au sein du SEI et du mouvement syndical, afin de mieux défendre nos membres contre les attaques du gouvernement et de leurs alliés de la droite. Je crois sincèrement que nous pouvons dire là aussi : mission accomplie. En effet, nos membres ont démontré une solidarité exemplaire pendant toute la dernière ronde de négociation. Ils ont soutenu leur équipe de négos de façon remarquable. De plus, les membres nous ont offert un appui formidable lors des séances de votes de grève.

La solidarité au sein du SEI se porte très bien. Nous sommes plus forts et plus unis que jamais. Mais il ne faut pas baisser notre garde. Nous devons continuer à travailler tous ensemble et sans relâche afin continuer à mériter la confiance de nos membres et démontrer encore et toujours à l'employeur et au gouvernement fédéral que nous sommes une force avec laquelle ils doivent composer et qu'ils doivent respecter.

Mais que nous réserve l'avenir? Que devons-nous améliorer?

Nous aurons certainement de nombreux défis à relever. On n'a qu'à penser à la prochaine ronde de négociations collectives. Ce ne sera certainement pas facile encore une fois. Nous tenterons certainement d'améliorer encore les conditions de travail de nos membres, de protéger leurs emplois et d'apporter des améliorations en ce qui concerne l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. Le télétravail sera un enjeu très important ainsi que le droit de se déconnecter après les heures de travail prévues à l'horaire de nos membres.

Les enjeux liés au racisme, à la discrimination et au harcèlement s'imposent de plus en plus comme étant des enjeux de société qui nous concernent tous. Nous devons non seulement redoubler nos efforts afin de nous assurer que nos membres puissent travailler dans des milieux de travail qui sont sains, justes et équitables pour tous, mais nous devons aussi faire un travail d'introspection à l'intérieur de notre organisation pour rendre notre syndicat plus inclusif. Ce travail a déjà commencé au cours des derniers mois mais beaucoup reste à faire.

Nous devons aussi demeurer vigilants en ce qui concerne la privatisation de services publics. Au cours des derniers mois, le SEI s'est joint à l'AFPC pour dénoncer la décision de l'ARC de donner en sous-traitance des emplois de centres d'appels au secteur privé. L'AFPC continuera de mettre de l'avant une campagne agressive à ce sujet pour l'ensemble du secteur public fédéral et le SEI a déjà décidé de se joindre à cette vaste campagne avec la participation de nos confrères et consoeurs d'autres Éléments de l'Alliance.

Nous devons assurément continuer de faire de l'action politique active et du lobbying politique auprès des décideurs. Nous devons continuer d'être visibles dans les médias lorsque cela sera nécessaire.

Au cours des quatre (4) dernières années, j'ai eu le plaisir et le privilège de représenter notre grand et beau syndicat et ses milliers de membres en tant que votre Président national. Ce fut un réel honneur. Je crois avoir fait du bon boulot. En tout cas, je peux

vous dire que j'ai réellement à cœur la défense des droits et des intérêts de nos membres et que j'ai tout donné et j'en suis fier.

Évidemment, je n'étais pas seul. J'ai eu la chance de pouvoir compter sur beaucoup de gens compétents et dévoués. Vous savez que je parle de vous là : les officiers du Conseil exécutif, les représentants des sections locales et les employés du Bureau national. Sans vous, rien n'aurait été possible. Merci à vous tous pour votre amitié et votre soutien!

Je tiens à vous remercier de m'avoir permis d'occuper ce poste lors de mon élection au dernier congrès triennal.

J'ai encore le feu sacré et je veux continuer à me battre à vos côtés.

Fort de mon expérience acquise pendant le mandat qui s'achève, je vous offre humblement mes services afin de continuer fièrement à vous représenter en tant que Président national du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt.

Si les délégué-e-s au Congrès en décident ainsi, il me fera grandement plaisir de vous servir à nouveau dans ce poste au cours des deux (2) prochaines années.

Vive le SEI, le meilleur Élément de l'AFPC!!!

Soumis respectueusement et en toute solidarité,

Marc Brière  
Président national du SEI